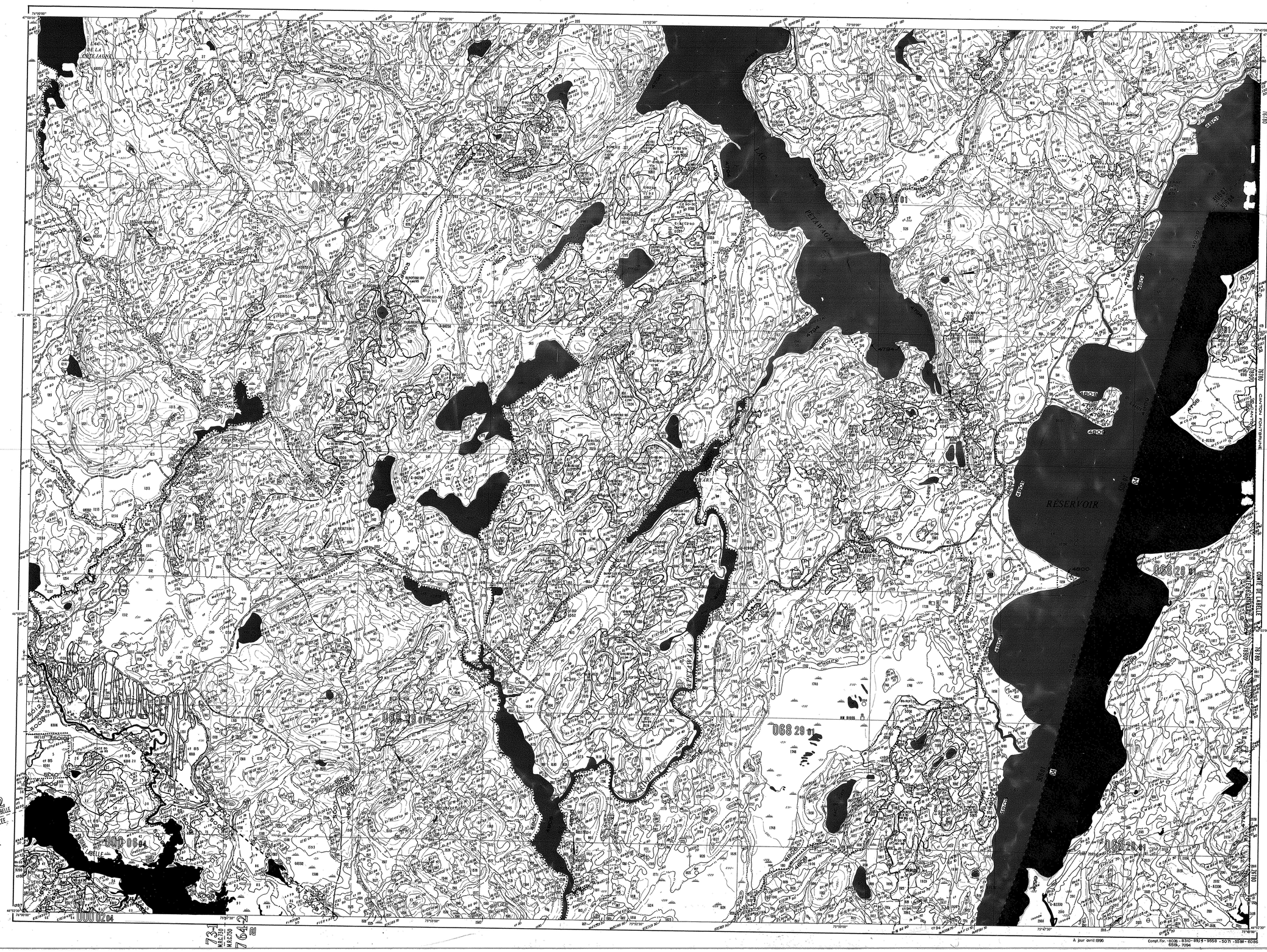

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— — primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, délirée sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes, en bandes	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	pdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (ou à pied)	cp
Plantation à densité nulle	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Plantation de plants	pp
Exploitation commerciale	exc
Récolte dans les friches (ex: bouleau blanc)	rfc

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
- à pin blanc (R (Pb))
- à pin gris (R (Pg))
- à pin rouge (R (Pr))
- à mélèze (R (L))
- à peuplier (R (Peu))
- (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) (R (E))
- à thuya (cèdre) (R (C))
- à mélèze (R (Mel))
- à pruche (R (Pru))
- à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
- à pin rouge (R (Pr))
- à pin gris (R (Pg))
- à épinette noire épinette blanche (R (E))
- (plantation de sapin baumier) (R (S))
- à épinette noire épinette blanche (R (E))
- (plantation d'épinette de Norvège) (R (E))
- — à pin blanc (R (Pb))
- (plantation d'épinette rouge) (R (E))

Sapinière
- à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse (R (S))
- à thuya (cèdre) (R (C))
- à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- à mélèze (R (Mel))
- à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
- à pin gris (R (Pg))
- à pin rouge (R (Pr))
- à peuplier (R (Peu))
- (plantation de sapin baumier) (R (S))

Pinède à pin rouge
- — avec pin rouge (R (Pr))
- — (épinette noire occupant plus de 75% de la portée résineuse) (R (E))
- — avec thuya (cèdre) (R (C))
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- — avec mélèze (R (Mel))
- — avec pin gris (R (Pg))
- — avec pruche (R (Pru))
- — avec sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- — (plantation) (R (Pr))

Pinède à pin gris
- — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) (R (Pg))
- — avec thuya (cèdre) (R (C))
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- — avec mélèze (R (Mel))
- — avec pin blanc (R (Pb))
- — avec pin rouge (R (Pr))
- — (plantation) (R (Pg))

Pinède à pin gris
- — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) (R (Pg))
- — avec thuya (cèdre) (R (C))
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- — avec mélèze (R (Mel))
- — avec pin blanc (R (Pb))
- — avec pin rouge (R (Pr))
- — avec pruche (R (Pru))
- — avec sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- — (plantation) (R (Pg))

Cédrière
- — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) (R (C))
- — à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- — à mélèze (R (L))
- — à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
- — à pin rouge (R (Pr))
- — à pin gris (R (Pg))
- — à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- — (plantation) (R (C))

Pruchière
- — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) (R (Pru))
- — à thuya (cèdre) (R (C))
- — à épinette noire et/ou épinette rouge (R (E))
- — à mélèze (R (L))
- — à pin blanc et/ou pin rouge (R (Pb))
- — à pin rouge (R (Pr))
- — à pin gris (R (Pg))
- — à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
- — (plantation) (R (Pru))

MÉLÈZIN
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) (Mel Mel)
- à thuya (cèdre) (Mel C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge (Mel E)
- à pin blanc (Mel Pb)
- à pin rouge (Mel Pr)
- à pin gris (Mel Pg)
- à sapin et/ou épinette blanche (Mel S)
- à peuplier (Mel Peu)
- (plantation de mélèze japonais) (Mel L)
- (plantation de mélèze européen) (Mel L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
- avec pin blanc (F (I) Pb)
- avec pin gris (F (I) Pg)
- avec pin rouge (F (I) Pr)
- avec résineux (F (I) R)
- avec bouleau blanc (F (I) B)
- avec épinette noire ou rouge (F (I) E)

Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin (Bb S)
- avec épinette noire ou rouge (Bb S E)
- avec pin gris (Bb S Pg)
- avec pin blanc (Bb S Pb)
- avec pin rouge (Bb S Pr)
- avec résineux (Bb S R)

Bétulaie à bouleau jaune avec pin blanc (B J Pb)
- avec pin rouge (B J Pr)
- avec résineux (B J R)

Peuplerai avec sapin (Pe S)
- avec pin gris (Pe S Pg)
- avec pin blanc (Pe S Pb)
- avec pin rouge (Pe S Pr)
- avec épinette noire ou rouge (Pe S E)
- avec résineux (Pe S R)

Cédrière rouge résineuse (C rouge R)

Cédrière résineuse (C R)
- — à pin blanc (C R Pb)
- — à pin rouge (C R Pr)

Mélangés à bouleaux blancs (M R B)
- — sur station humide (M R B)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
- — d'essences intolérantes (F)
- — d'essences tolérantes (F)
- — d'essences (F)

Bétulaie à bouleaux blancs (B)

Peuplerai (Pe)

Peuplerai rouge (Pe r)

Érablière
- — à bouleaux blancs (E Bb)
- — à bouleau jaune (E B J)
- — à feuillus d'essences intolérantes (E F)
- — à feuillus d'essences tolérantes (E F)

Plantation d'érable à sucre (PLT E S)

Chênaie rouge (CH r)
- — de peuplier (CH r Peu)
- — de peuplier hybride (CH r Peu)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Lignes de transport d'énergie (emprise)
Lande arbustive
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TYPES DE COUPE
10 ans	0-20 ans
30 ans	20-40 ans
50 ans	40-60 ans
70 ans	60-80 ans
90 ans	80-100 ans
120 ans	100 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70+30 ans	30-70 (ans)
70+50 ans	50-70 ans
80+30 ans	30-80 ans
80+50 ans	50-80 ans
80+70 ans	70-80 ans

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jr (jeune irrégulier): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements, inégalité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges et plus de 90 cm; autres peuplements, inégalité des tiges et plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Modérée	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T

Superficie entourée de pentes 31-51%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 S2 50% ⊖ — définition, — classe de pente, — classe d'âge, — perturbation, — classe de hauteur, — classe de densité, — groupement d'essences, — type de couvert, — origine, — classe de pente, — classe d'âge, — origine

R C5 c149 01

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	11m	13m	16m	19m	22m	
	1	2	3	4	5	6	
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. (LAUTHIER, PARENT & ASS. (1973))
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE: [illegible]

COMPOSANTES / TERRITORIALES **Dryade** Conseillers en environnement

Région administrative: 7
Unité de gestion: 73
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 068 28 01
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 30 06
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 731
Municipalité: 1610
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1636
Région écologique: 7a2
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1982-1983; Année de publication: 1983-1984; Année de révision:

Divisions territoriales en date du 83/2/1 + 15/12/83
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-1	31-O-4	31-O-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-K-16	31-J-13	31-J-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-K-9	31-J-12	31-J-11	

31 J/13 N.O.

2

A jour avril 1996

Compt. For.: 1609 - 830 - 8919 - 9558 - 5071 - 5581 - 6086
6519 - 7094

45